



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Première session

Rome, 3 – 7 avril 2006

Analyse des coûts du déroulement des travaux du Comité des normes dans plusieurs langues

Point 11.5.2 de l'ordre du jour provisoire

1. À la septième session de la CIMP, le Secrétariat de la CIPV a été invité à établir une analyse des coûts du déroulement des travaux du Comité des normes dans les cinq langues de la FAO et des activités du programme de travail qui seraient touchées. Cette question étant à l'étude, une partie de l'Article 9 du règlement intérieur du Comité des normes, indiquant que les réunions du Comité des normes se déroulent dans toutes les langues de la FAO, a été mise entre crochets. Cette analyse pourrait être présentée à la CIMP à sa prochaine session, ce qui permettrait aux participants d'examiner s'il convient ou non de supprimer les crochets.
2. Il a été demandé au Secrétariat de tenir compte des options suivantes, non exhaustives, lors de l'analyse:
 1. interprétation dans les cinq langues pendant la session et traduction des principaux documents;
 2. comme l'option précédente, mais seulement en anglais, français et espagnol;
 3. interprétation dans les cinq langues, sans traduction des documents d'anglais dans les autres langues;
 4. comme l'option précédente, mais interprétation uniquement pour l'anglais, le français et l'espagnol;
 5. évaluation du coût possible de la traduction et de l'interprétation si les réunions se tenaient hors Siège, en particulier dans les lieux où les indemnités journalières de subsistance sont moins élevées.
3. Les effets possibles de chacune de ces options sur le programme de travail de la CIPV doivent être évalués, de même que la possibilité de ne payer que des billets d'avion en classe économique aux membres du Comité des normes (paragraphe 56 du rapport de la septième Commission intérimaire des mesures phytosanitaires).

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Éléments de base pour l'analyse

4. L'analyse demandée a été effectuée sur la base des réunions du Comité des normes en 2005. On a supposé que les traductions étaient prises en charge par les services de la FAO, bien que la traduction ou la révision des normes dans certaines langues soient actuellement effectuées par des prestataires n'appartenant pas à la FAO. Elle a tenu compte des diverses conclusions des réunions du Comité des normes en avril et en novembre. En 2005, le Comité des normes s'est réuni une semaine en avril et le CN-7 et le Comité des normes se sont réunis chacun pendant une semaine en novembre (voir également CPM 2006/INF/6).

5. Le CN-7 travaille sur la version anglaise des projets de NIMP. Pour des questions de délai, il ne serait pas possible de soumettre au Comité des normes les révisions effectuées par le CN-7 en plusieurs langues. En outre, on a supposé que les modifications de libellé porteraient sur les textes anglais et que les traductions seraient adaptées en conséquence une fois les réunions terminées, pour les motifs suivants:

- pendant une session, il est impossible, pour des raisons pratiques, de réviser simultanément des normes en trois ou cinq langues;
- modifier les projets de texte entre les sessions pour le jour suivant exigerait des ressources de coordination supplémentaires et l'intervention de traducteurs en dehors des heures de travail normales. C'est ce mode de fonctionnement qui a été retenu pour la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), mais le volume des textes à réviser pendant le Comité des normes est beaucoup plus grand.

Exigences de traduction pour les réunions du Comité des normes

6. L'analyse a montré que les documents suivants doivent être traduits:

- Avril 2005 (voir Annexe 1)
 - dix projets de NIMP;
 - seize autres documents (incluant les procédures, les directives et les spécifications);
 - le rapport de la réunion (incluant les documents modifiés);
 - l'adaptation des projets de normes pour l'établissement de rapports et la consultation des pays.
- Novembre 2005 (voir Annexe 2)
 - trente-deux documents (incluant les procédures, les directives et les spécifications);
 - le rapport (incluant des documents modifiés. Toute autre révision de normes soumise à la CMP pour adoption devrait être effectuée dans le cadre des préparatifs de cette Commission.)

Note: les normes soumises à l'examen du Comité des normes devraient être traduites pour que les pays puissent les consulter. La traduction de toutes les observations des pays n'a pas été envisagée à cause du volume de travail que cela représente et parce que les observations sont examinées principalement par les responsables de NIMP et le CN-7, et non par le Comité des normes.

7. Le tarif de base d'une traduction effectuée par les services de la FAO est de 0,46 dollar EU par mot. Ce tarif est supérieur à ceux appliqués par les sous-traitants, mais il est un gage de qualité et de respect des délais. Le tarif FAO peut être supérieur ou inférieur selon le temps disponible pour la traduction, entre la soumission des documents et la réunion.

Interprétation

8. Le tarif appliqué pour l'interprétation assurée par les services de la FAO correspond à des séances de trois heures. Les réunions actuelles du Comité des normes durent de sept à huit heures par jour. L'hypothèse retenue pour évaluer les coûts est celle d'une équipe et demie d'interprètes travaillant pendant cinq jours, soit douze séances.

Détails des coûts

9. Les coûts ont été calculés (voir annexe 3) pour les formules présentées au paragraphe 2, applicables au siège de la FAO à Rome. Les coûts des différentes options sont présentés de manière synthétique dans le tableau 1.

Observations supplémentaires

10. La traduction ou l'interprétation dans plusieurs langues permettrait de choisir des membres du Comité des normes ayant une connaissance nulle ou faible de l'anglais. Les candidats pourraient donc être sélectionnés uniquement en fonction de leurs compétences techniques et non de leurs compétences techniques *et* linguistiques, ce qui donnerait aux régions un plus large choix de candidats possibles. Cette formule aurait enfin l'avantage d'aider certains des membres du Comité des normes à participer plus activement aux discussions, si l'anglais n'est pas leur langue maternelle.

11. Les contraintes suivantes pourraient augmenter indirectement le coût des réunions:

i) Interprétation:

- La prolongation des réunions, c'est-à-dire le besoin de prévoir des réunions supplémentaires pour un volume de travail identique.
- L'interprétation dans une langue particulière doit être planifiée à l'avance. Cela étant, il est difficile de prévoir si les membres du Comité des normes parlant cette langue participeront effectivement à la réunion.
- Les débats du Comité des normes portent souvent sur la révision détaillée de textes. Les participants pourraient avoir des difficultés à en saisir la portée et à remplir leurs fonctions en tant que membres.
- Les interprètes de la FAO connaissent les questions et la terminologie relatives à l'agriculture. Trouver des sous-traitants ayant les compétences linguistiques et techniques appropriées pourrait être difficile.
- Toute interprétation effectuée par des parties autres que la FAO devrait respecter les normes de la FAO.

ii) Traduction:

- Les traducteurs de la FAO ont une connaissance générale des questions et de la terminologie relatives à l'agriculture. Trouver des sous-traitants possédant les mêmes compétences pourrait être difficile.
- Utiliser le service de traduction de la FAO pour traduire des documents de réunion garantit que les documents seront prêts dans les délais impartis. Des agences de traduction extérieures n'ont peut-être pas la capacité de traiter le volume de traduction en respectant les délais fixés.
- Le service de traduction de la FAO assure toutes les tâches de coordination nécessaires, depuis la réception des documents jusqu'à la livraison de la traduction. Il faudrait des ressources supplémentaires si le Secrétariat devait prendre en charge la coordination.
- Il est possible que les traductions ne soient pas nécessaires, lorsque les pays ayant besoin de documents traduits ne participent pas à la réunion prévue.
- Le volume des documents à imprimer pour les réunions pourrait être supérieur (un jeu en anglais pour chaque participant et un jeu supplémentaire dans la langue de son choix).

12. Toute réunion tenue en dehors du siège de la FAO entraînerait des frais supplémentaires, que ce soit pour les voyages ou les interventions du Secrétariat.

Services non-FAO

13. Le COSAVE et l'OEPP ont communiqué des informations sur les coûts d'interprétation des réunions auxquelles ils avaient récemment participé. Ces coûts, nettement inférieurs à ceux de la FAO, sont présentés dans le tableau 1.

14. Le Secrétariat n'a eu ni le temps ni les ressources pour collecter des données en quantité suffisante pour comparer toutes les combinaisons langues/traduction/interprétation.

Priorités budgétaires

15. Le tableau 2 présente le budget 2006, dont les priorités ont été hiérarchisées, adopté à la réunion du PSAT (octobre 2005) sur l'orientation stratégique n° 1. Après définition des priorités du budget de la CIPV, un montant total de 690 000 dollars EU a été affecté à l'orientation stratégique n° 1. Si l'option de la traduction et de l'interprétation en cinq langues était retenue (option 1 du paragraphe 2 précité), il ne resterait que 260 000 dollars EU pour les autres activités liées à l'établissement des normes.

16. La CMP doit:

1. *Prendre note* des coûts FAO associés aux différentes combinaisons d'interprétation et de traduction possibles pour les réunions du Comité des normes.
2. *Noter* que si les coûts des prestations assurées par des sous-traitants sont nettement inférieurs, la sous-traitance peut présenter des inconvénients.
3. *Décider* si la traduction et/ou l'interprétation sont nécessaires aux réunions du Comité des normes, et dans quelle mesure.
4. *Convenir* que toute partie contractante qui envisage d'accueillir une réunion du Comité des normes et qui considère qu'elle est en mesure de répondre aux exigences de la CMP en matière de traduction et d'interprétation (paragraphe 16.3) peut soumettre une proposition assortie d'un budget au Comité des normes par l'intermédiaire du PSAT.
5. *Convenir*, en rapport avec le paragraphe 3, que, compte tenu des difficultés financières actuelles de la CIPV, le soutien financier accordé aux membres du Comité des normes pour les frais de voyage est limité à la classe économique.

ANNEXE 1

Comité des normes, avril 2005 – Liste des documents et des traductions envisagées

Document	Nbre de pages	Nbre de mots
Documents non traduits		
Rapports des groupes de travail d'experts:		
Classification des produits	2	570
Envois en transit	3	742
Efficacité des mesures phytosanitaires	2	818
Formatage/rédaction de NIMP sur les produits et les organismes nuisibles	3	1 048
Révision de la NIMP n° 1 (février 2004)	11	6 095
Révision de la NIMP n° 1 (octobre 2004)	2	1 114
Révision de la NIMP n° 2	2	868
Révision de la NIMP n° 5	13	7 430
Rapports de groupes techniques:		
Protocoles de diagnostic	8	2 537
Quarantaine forestière	21	8 100
Mouches des fruits	5	1 744
Traitements phytosanitaires	7	2 176
Autres documents:		
Liste des documents	3	926
Liste des participants	4	1 186
Composition des groupes de travail	1	224
Admission à la qualité de membre du Comité des normes et remplacements potentiels	2	505
Rapport sur l'état d'avancement des projets de normes et des spécifications de normes	17	3 198
Calendrier des activités de définition des normes dans le programme de travail annuel et dates de réunion proposées jusqu'en 2010	2	271
Documents traduits		
Procédures et autres documents:		
Ordre du jour	2	497
Rapport de la réunion du Comité des normes de novembre 2004	16	6 800
Directives administratives relatives à la structure de la documentation d'établissement des normes	11	3 759
Observations reçues concernant les documents administratifs renvoyés au Comité des normes (de la CIMP-7)	3	1 795
Documents explicatifs de NIMP: Situation et procédures	3	1 082
Instructions aux auteurs des protocoles de diagnostic applicables aux organismes nuisibles	5	1 887
Procédures de production des protocoles de diagnostic	2	538
Procédures de production des traitements phytosanitaires	2	620
Procédure de soumission des traitements pour la quarantaine forestière	1	372
Proposition d'extension du cycle d'établissement des normes de référence aux normes conceptuelles	3	1 218
Proposition d'amélioration du processus d'établissement des normes	5	1 708
Formulaire permettant de demander qu'un traitement soit examiné dans le cadre du programme de travail du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires en vue de son adoption au niveau international	1	267
Spécifications:		
Spécification n° 17: Écorçage	1	458
Spécification n° 30: Zones exemptes d'organismes nuisibles et zones à faible prévalence d'organismes nuisibles	1	499
Spécification pour le Groupe technique n° 3, Rev. 1: Traitements phytosanitaires	1	314
Spécification pour le Groupe technique n° 4, Rev. 4: Quarantaine forestière	1	423

Document	Nbre de pages	Nbre de mots
Documents traduits (suite)		
Projets de NIMP:		
Envois en transit	8	2 355
Protocoles de diagnostic	9	3 016
Efficacité des mesures phytosanitaires	8	2 131
Formatage de normes sur les produits	6	923
Formatage de fiches sur les organismes nuisibles	7	1 371
Zones exemptes d'organismes nuisibles pour les mouches des fruits	33	14 123
Révision de la NIMP n° 1	10	3 133
Révision de la NIMP n° 2	20	7 814
Soumission et évaluation de traitements phytosanitaires	10	3 244
Révision proposée du plan de traitement au bromure de méthyle figurant dans l'Annexe I à la NIMP n° 15 (procédure accélérée)	2	609
Conclusions de la réunion du Comité des normes d'avril 2005:		
Rapport de réunion (y compris les documents modifiés)	29	10 459
Adaptation des projets de normes pour l'établissement de rapports et la consultation par les pays	40	20 000

Nombre total de documents: 46

Nombre total de pages: 348

Nombre total de mots: 130 967

Documents à traduire: 28

Pages à traduire: 240

Mots à traduire: 91 415

Projets de NIMP uniquement: 113 pages, 38 719 mots

ANNEXE 2

Comité des normes, avril 2005 – Liste des documents et des traductions envisagées

Document	Nbre de pages	Nbre de mots
Documents non traduits		
Observations des pays sur les projets de NIMP:		
Envois en transit	47	14 321
Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles	54	16 867
Zones exemptes d'organismes nuisibles pour les mouches des fruits	142	53 188
Traitements phytosanitaires	46	16 718
Révision de la NIMP n° 1	45	13 764
Révision proposée du plan de traitement au bromure de méthyle figurant dans l'Annexe I à la NIMP n° 15	10	2 939
Rapports des groupes de travail d'experts:		
Rapport de réunion du Groupe de travail sur le glossaire (octobre 2005)	18	9 804
Rapports des groupes techniques:		
Groupe technique sur la mouche des fruits	6	2 001
Groupe technique sur les traitements phytosanitaires	17	5 048
Autres documents:		
Liste des documents	3	786
Liste des participants	3	1 143
Rapport sur l'état d'avancement des projets de normes et des spécifications de normes	17	3 565
Documents précédemment traduits (y compris les projets de NIMP):		
Rapport de la réunion du Comité des normes d'avril 2005	29	10 459
Directives administratives relatives à la structure de la documentation d'établissement des normes	11	3 759
Observations reçues concernant les documents administratifs (de la CIMP-7)	3	1 795
Instructions aux auteurs des protocoles de diagnostic applicables aux organismes nuisibles	5	1 887
Procédures de production des protocoles de diagnostic	2	538
Procédures de production des traitements phytosanitaires	2	620
Procédure de soumission des traitements pour la quarantaine forestière	1	372
Proposition d'amélioration du processus d'établissement des normes	5	1 708
Envois en transit	7	1 917
Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles	10	2 908
Zones exemptes d'organismes nuisibles pour les mouches des fruits	33	13 869
Formulaire permettant de demander qu'un traitement soit examiné dans le cadre du programme de travail du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires en vue de son adoption au niveau international	1	267
Exigences concernant la soumission et l'évaluation des traitements phytosanitaires	10	3 012
Révision de la NIMP n° 1	9	2 996
Révision proposée du plan de traitement au bromure de méthyle figurant dans l'Annexe I à la NIMP n° 15	1	190
Documents traduits		
Procédures et autres documents:		
Ordre du jour	3	964
Livre des normes: Examen des sections comprenant les définitions de chaque norme	15	6 472
Conséquence sur l'établissement des normes de la note de coopération entre les secrétariats de la CIPV et de la CDB.	10	4 385

Document	Nbre de pages	Nbre de mots
Documents traduits (suite)		
Projet de document soumis au Comité des normes appuyant l'usage du glossaire du Groupe technique en vue de donner une certaine cohérence à l'examen des normes	1	507
Documents explicatifs de NIMP: Situation, procédures et questions	5	1 723
Directives pour les responsables qui examinent les observations des pays	1	428
Procédures pour identifier les thèmes et élaborer les spécifications qui seront inclus dans les programmes de travail d'établissement des normes de la CMP	2	891
Ajout proposé aux <i>Directives administratives</i> , afin d'orienter les groupes d'experts travaillant sur les définitions des projets de normes	1	282
Proposition de programme de travail sur l'établissement des normes pour la première session de la Commission des mesures phytosanitaires	3	684
Ateliers régionaux sur les projets de normes: Bref rapport	3	538
Rapports des responsables sur des thèmes particuliers ou des projets de normes en cours d'élaboration	10	2 888
Priorités stratégiques du PSAT (2005) concernant les thèmes à inclure dans le programme de travail de la CMP sur l'élaboration de normes	1	367
État d'avancement des NIMP par rapport au programme de travail	4	1 374
Rapports des responsables sur les observations des pays concernant les projets de NIMP	5	2 500
Formulaire de soumission de thèmes de normes à la CMP phytosanitaires	1	258
Mandat et règles de procédures des Groupes techniques	3	1 004
Thèmes de normes soumis par les pays en 2005	14	4 155
Projets de spécifications:		
Procédures d'élimination et d'éradication des mouches des fruits (Téphritidés) applicables à une région	2	683
Recueil de traitements phytosanitaires	1	293
Pays d'origine: Usage du terme dans les NIMP existantes	1	174
Aménagement et entretien de zones de production exemptes d'organismes nuisibles pour la mouche des fruits (Téphritidés)	2	549
Importation de matériel de sélection végétale	1	407
Matériel végétal pour plantation	1	502
Analyse du risque phytosanitaire représenté par les plantes nuisibles	1	420
Préinspection et prédédouanement d'articles réglementés destinés à l'exportation	1	350
Réglementation des produits stockés dans le commerce international	2	334
Examen des NIMP aux fins de cohérence	2	673
Sols et substrats de croissance dans le commerce international	1	118
Supplément à la NIMP n° 5: Directives sur l'interprétation de l'expression « à distribution restreinte »	1	550
Supplément à la NIMP n° 5: Niveau de protection approprié	1	287
Procédures de piégeage des mouches des fruits (Téphritidés)	2	564
Groupe technique n° 5: Glossaire des termes phytosanitaires	2	756
Conclusions de la réunion du Comité des normes tenue en novembre 2005:		
Rapport de réunion (y compris les documents modifiés)	30	12 500

Nombre total de documents: 60

Nombre total de pages: 670

Nombre total de mots: 235 021

Documents à traduire: 33

Pages à traduire: 133

Mots à traduire: 48 580

ANNEXE 3

Calculs des coûts de la traduction et de l'interprétation liés au déroulement des réunions du Comité des normes dans plusieurs langues (FAO)

Réunion d'avril

- **Coûts de traduction**
 - 0,468 dollar EU/mot (tarif de base) \$ EU
 - 10 projets de NIMP: 38 719 mots = 18 120
 - 16 autres documents: 22 237 mots = 10 407
 - Rapport (y compris documents modifiés): 10 459 mots = 4 895
 - Normes adaptées dans les rapports et pour la consultation des pays: 20 000 mots = 9 360
- Coût total de la traduction dans une langue = 42 782
- Coût total de la traduction en arabe, chinois, français et espagnol (x4) = 171 128
- Coût total de la traduction en français et en espagnol (x2) = 85 564
- Coût total de la traduction – normes en quatre langues seulement = 72 480
- Coût total de la traduction – normes en deux langues seulement = 36 240
- **Interprétation**
 - Cinq jours pour cinq langues = 83 600
 - Cinq jours pour trois langues = 39 600

Réunion de novembre

- **Coûts de traduction**
 - 0,468 dollar EU/mot
 - 32 autres documents: 36 080 mots = 16 885
 - Rapport (y compris documents modifiés): 12 500 mots = 5 850
- Coût total de la traduction dans une langue = 22 735
- Coût total de la traduction en arabe, chinois, français et espagnol (x4) = 90 940
- Coût total de la traduction en français et en espagnol (x2) = 45 470
- **Interprétation**
 - Cinq jours pour cinq langues = 83 600
 - Cinq jours pour trois langues = 39 600

Total 2005 (traduction) – cinq langues = 262 068

Total 2005 (traduction – normes uniquement) – cinq langues = 72 480

Total 2005 (traduction) – trois langues = 131 034

Total 2005 (translation – normes uniquement) – trois langues = 36 240

Total 2005 interprétation – cinq langues = 167 200

Total 2005 interprétation – trois langues = 79 200

TABLEAU 1

Résumé des coûts (dollar EU) des deux réunions du Comité des normes (5 jours chacune) tenues dans plusieurs langues

		Cinq langues (5 jours)	Normes uniquement	Trois langues (5 jours)	Normes uniquement
FAO*	Traduction	262 068	72 480	131 034	36 240
	Interprétation*	167 200	0	79200	0
Total FAO		429 268	72 480	210 234	36 240
Autres					
	Traduction				
	Interprétation	98 000 (COSAVE**)		29 400 (COSAVE) 55 967 (EPPO***)	

* Interprétation FAO – Le coût pour 1½ équipe, 5 langues et 12 séances réparties sur 5 jours serait de 83 600 dollars EU. Le coût pour 1½ équipe, 3 langues (anglais/français/espagnol) et 12 séances réparties sur 5 jours serait de 39 600 dollars EU.

** COSAVE - Argentine (Buenos Aires): 490 dollars EU par interprète par jour. Exige deux interprètes par langue, soit 980 dollars EU par interprétation par jour. Il y a dix combinaisons d'interprétation possibles pour cinq langues et trois combinaisons pour trois langues.

*** OEPP – Les frais d'interprétation payés à l'UNESCO pour la session du Conseil de l'OEPP (septembre 2005) se sont élevés à 13 824 euros (soit 16 790 dollars) pour 6 interprètes (français, anglais et russe) pour 3 jours.

TABLEAU 2

Priorités budgétaires pour l'orientation stratégique n° 1

Dépenses 2006 estimées pour réaliser le plan stratégique (dollars EU)		Ressources disponibles Prog. ordinaire	Ressources disponibles Fonds fiduciaire
Orientation 1: Établissement de normes	Ressources demandées		
4 réunions des Groupes techniques	120 000	50 000	10 000
8 réunions groupes de travail d'experts	225 000	80 000	20 000
Documents explicatifs (normes)	30 000	0	
Traduction des normes	100 000	100 000	
2 réunions du Comité des normes	140 000	90 000	40 000
CIPV	240 000	240 000	
Consultants/divers	40 000	30 000	
2 personnes, sur base d'un PSA	100 000	0	
Juridique	50 000	0	
Publications	30 000	30 000	
Consultant	50 000	0	
Total	1 155 000	620 000	70 000